

SERIE VELO ET ECONOMIE 1/3

Vélocom invente la messagerie écologique

► Thomas LEVIVIER

A Lille, Mustapha Iouiri a créé Vélocom, un service de messagerie urbaine qui utilise uniquement le deux-roues. Les débuts sont encourageants et les projets ne manquent pas.

C'est lors d'un voyage à Göteborg (Suède) que Mustapha Iouiri a l'idée du concept. "Il y a une grande culture du vélo dans les pays scandinaves malgré un climat difficile. Je me suis dit : 'pourquoi ne pas importer le concept ?'", explique le créateur d'une quarantaine d'année. Ce passionné de vélo, boulanger de formation et qui fut également éducateur, se lance dans l'aventure. "Lors de mon étude de marché, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de concurrent direct."

Son parcours de créateur d'entreprise lui fait croiser la route de la boutique de gestion Espace

qui suivra l'avancement de son projet. La Société générale y croit et ouvre une ligne de crédit de 5 000 euros. Le dispositif "Initiative Clé" lui permet d'obtenir un prêt de 2 500 euros. L'investissement de départ se monte à 9 000 euros et passe dans l'achat du matériel. Quand on parle de vélo, il faut entendre des deux-roues améliorés (avec une caisse à l'avant) et même des trois-roues, puisque Vélocom est doté de tricycles pouvant supporter jusqu'à 100 kg.

Peu à peu, la jeune entreprise augmente son parc roulant. Aujourd'hui, Vélocom dispose de six véhicules : trois vélos classiques pour les courses légères,

Les projets de Vélocom

Parallèlement à son activité de messagerie, Vélocom compte développer la diffusion publicitaire, grâce à des chevalets installés sur ses tricycles. "Attention, je ne veux pas faire de la publicité classique. Nous serons vigilants sur le contenu et je m'aide pour cela d'Espace régie, des professionnels de Douai", annonce Mustapha Iouiri avant d'ajouter : "Notre concept écologique n'est pas là pour apporter une nouvelle pollution visuelle. Nous voudrions diffuser de l'information culturelle, municipale ou relayer des campagnes éthiques."

Autre projet, celui en collaboration avec Santély, association rayonnant sur la Métropole et dont l'une des missions est d'aider à l'hospitalisation à domicile. L'idée serait d'apporter le matériel dont les personnes ont besoin grâce aux vélos de l'entreprise. Cependant, avant de commencer, le chef d'entreprise se veut très prudent. "Dans ce secteur sensible de la santé, nous voulons faire un test sur quelques familles afin de vérifier si nous saurons faire."



Mustapha Iouiri (à d.), le créateur de Vélocom, et son frère Abderhamane.

deux tricycles, un vélo avec une boîte à l'avant.

Les fleuristes pour commencer.

Lors du démarrage de l'activité, en février dernier, l'entrepreneur part à l'assaut d'un secteur test : les fleuristes. "J'ai eu cette idée parce que ce service écologique collait très bien à l'image des fleurs. De plus, les fleurs ne sont pas un produit si fragile que cela. Enfin, l'accessibilité est renforcée en vélo et cela compte dans la livraison", explique Mustapha Iouiri. L'intuition est la bonne. Rapidement, une dizaine de fleuristes lillois confient leur livraison à Vélocom. "Ces réponses positives m'ont encouragé", explique le créateur.

Situé dans le quartier Vauban, Vélocom rayonne sur toute la ville de Lille *intra muros* ainsi que Loos et Lambersart. "Nous livrons beaucoup de fleurs dans les hôpitaux", explique le créa-

teur de Vélocom. L'activité fonctionne avec un système de carnet de tickets de 20 à 50 unités. Un système à l'unité donne parfois droit à des situations cocasses. "Nous avons été contactés pour aller récupérer un doudou." Concernant la concurrence, le créateur est serein : "S'il y en a, tant mieux ! Mais pour l'instant, personne ne fait de la messagerie uniquement à vélo."

Aujourd'hui, l'entrepreneur lillois emploie son frère Abderhamane grâce au TEE¹. Il imagine grandir. "Si cela continue, je ne pourrais pas faire sans embaucher", annonce-t-il confiant. ■

Rens. : contact@velocom.fr ou 03 20 15 07 25.

1. Le titre emploi entreprise permet à une entreprise, quelle que soit sa taille, d'embaucher des salariés occasionnels grâce à une simplification des formalités.